

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES  
SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023**

**DATE DE CONVOCATION**  
16 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,

le VINGT NOVEMBRE à vingt heures  
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

**DATE D'AFFICHAGE  
DE LA DÉLIBÉRATION :**  
27 novembre 2023

**Étaient présents :**

Mme Myriam LAMBERT, M. Frédéric TOP, Mme Cécile DAILLIERES, Adjointes,  
M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Pénélope FILLON, MM. Daniel LANCELEUR, Thierry QUANTIN, Mmes Yvette GIBON, Hélène CONGARD, M. Patrick CHOTARD, Mmes Sandra LEROY, Marie JAQUET, M. Christophe DENIAU.  
Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE** 15

**Absent excusé :**  
M Jean-Philippe DUVAL.

**PRESENTS** 14  
**VOTANTS** 15

**Procuration :**  
M Jean-Philippe DUVAL donne procuration à M. Pascal LELIEVRE.

**Secrétaire de séance :** Mme Cécile DAILLIERES

**DELIBERATION - N°23112007 TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR  
2024 Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.**

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer comme suit les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2024 pour les associations hors Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc :

**En plus des tarifs ci-dessous,**

**Le tarif supplémentaire suivant sera ajouté pour participation aux frais d'éclairage et de chauffage :  
+ 0.44 € par kwh pour toute consommation supérieure à 200 kwh par journée de 24 heures**

		Proposition tarifs au 1er janvier 2024
Week-end et jours fériés	Grande salle + petite salle + cuisine	616 €
	Grande salle + cuisine	550 €
	Petite salle + cuisine	385 €
Journée du lundi au vendredi	Grande salle + petite salle + cuisine	429 €
	Grande salle + cuisine	385 €
	Petite salle + cuisine	275 €
1/2 journée	Grande salle + cuisine	220 €
	Grande salle sans cuisine	154 €
	Petite salle + cuisine	127 €
	Petite salle sans cuisine	77 €

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 19 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

Pour extrait certifié conforme,  
A Solesmes, le 24 novembre 2023  
Le Maire,  
Pascal LELIEVRE

La secrétaire,  
Cécile DAILLIERES



